

Intimidation : les jeunes souhaitent se faire entendre

Mémoire présenté au ministère de la Famille dans le cadre de la consultation pour l'élaboration du prochain Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation.

Tel-jeunes

Trépanier, Lili

Chargee de projet, recherche et développement

ltrepanier@teljeunes.com

(514) 288-1444; poste 103

À propos de Tel-jeunes

Tel-jeunes est un espace confidentiel, gratuit et sans jugement au sein duquel les adolescent.e.s du Québec peuvent trouver des réponses à leurs questions et obtenir du soutien.

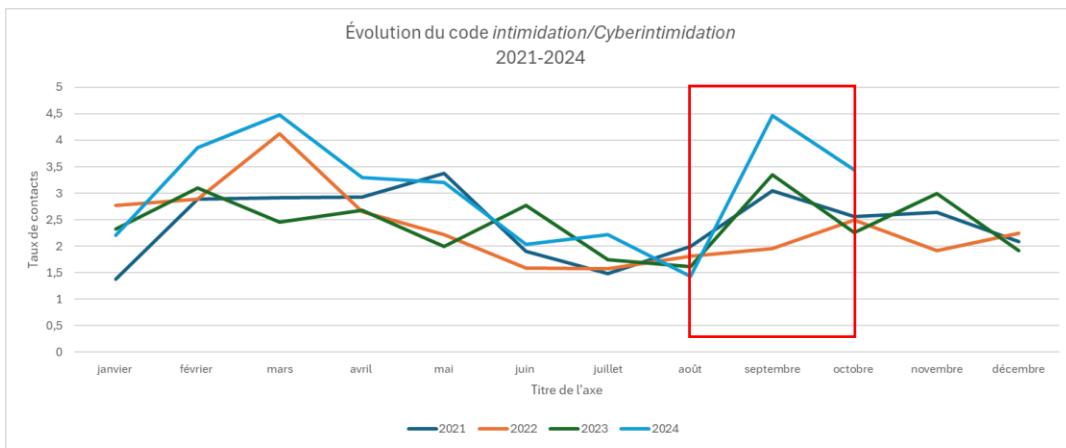
À travers des services en ligne diversifiés et adaptés aux besoins des ados, Tel-jeunes offre aux jeunes d'échanger entre eux.elles grâce à un service de clavardage entre ados ainsi qu'un forum, de s'informer grâce à des contenus thématiques et de parler avec un.e intervenant.e professionnel.le. Tel-jeunes donne également des ateliers en classe au secondaire et propose aussi d'outiller l'entourage des adolescent.e.s à travers un service d'accompagnement aux parents ([Tel-jeunes Parents](#)) et des outils et formations destinés aux adultes qui les accompagnent au quotidien.

Depuis sa création en 1991, Tel-jeunes accompagne les ados du Québec au quotidien, dans leurs découvertes, premières expériences, questionnements et difficultés. Nos équipes sont là pour les petits doutes comme les grandes angoisses.

Contexte - L'intimidation chez les jeunes

Par la variété de ses points de rencontre avec les jeunes, Tel-jeunes bénéficie d'une posture particulièrement riche qui se nourrit des données issues de nos services d'aide, des perceptions et perspectives des adolescent.e.s, ainsi que de la littérature scientifique.

Allié des ados, Tel-jeunes peut témoigner que l'intimidation est une problématique constante et omniprésente dans leur vie. À cet effet, les statistiques de notre centre d'intervention permettent de confirmer que l'intimidation est non seulement présente, mais récurrente. Loin de diminuer au cours des dernières années, le thème de l'intimidation comme raison de contact dans nos services a triplé, en septembre 2024. Bien que ce code d'intervention soit en hausse tous les automnes, étant donné le retour en classe, la forte croissance notée cette année pour la rentrée scolaire est inédite et préoccupante, comme le montre la figure ci-dessous.



De plus, la lecture des messages publiés sur notre forum ([Forum Tj](#)) qui abordent d'intimidation permet de constater les impacts importants de cette problématique sur la santé mentale des jeunes. Faible estime de soi, difficulté à faire confiance aux autres, stress, automutilation, pensées suicidaires — les jeunes victimes d'intimidation peuvent en ressentir les conséquences négatives sur une très longue période.

La mission de Tel-jeunes : être l'allié des ados

Comme les jeunes sont au cœur des actions de Tel-jeunes, collaborer avec eux.elles fait partie intégrante de notre mission. Notre équipe a donc saisi l'opportunité que représente la rédaction de ce mémoire pour aller sonder les ados sur leur vision de l'intimidation. Dans un premier temps, nous avons changé avec les jeunes qui travaillent au sein de l'organisation, l'équipe des services Ados Tj qui est responsable du clavardage Ados Tj du Forum Tj. Lancés en 2021, ces deux services sont des espaces d'entraide et de discussions exclusivement réservés aux adolescents.e.s. Ces espaces d'échange entre jeunes sont entièrement animés par les Ados Tj, dix jeunes âgé.e.s de 17 à 19 ans, accompagné.e.s et supervisé.e.s par deux cheffes d'équipe professionnelles en intervention.

Pour avoir une vision encore plus exhaustive et représentative, Tel-jeunes également échangé avec le conseil des élèves d'une école privée de Montréal ainsi qu'avec les élèves d'une classe de formation à un métier semi-spécialisé d'une école secondaire publique de la métropole. Au total, dans le cadre de ce mémoire, Tel-jeunes a discuté d'intimidation avec plus d'une quarantaine de jeunes (Ados Tj et élèves du secondaire) qui avaient beaucoup à nous confier. L'objectif de cette démarche de consultation était de bien porter les préoccupations des jeunes au sujet de l'intimidation et de la cyberintimidation, et des conséquences que celles-ci ont dans leur vie.



Photo : L'équipe des services Ados Tj 2024-2025, accompagnée des deux cheffes d'équipe.

Au terme de cet exercice de consultation, plusieurs constats, tirés des échanges avec les jeunes, ont été mis en lumière :

- Les jeunes sondé.e.s confirment que l'intimidation est très présente dans leur milieu et qu'elle prend plusieurs formes, certaines subtiles et d'autres plus directes;
- Les jeunes nomment qu'il n'est pas simple d'identifier et de dénoncer l'intimidation;
- Ils.elles mentionnent que les mécanismes d'intervention ne sont pas toujours efficents ou confidentiels, ce qui ne permet pas de mettre les jeunes en confiance;
- La demande d'aide représente un défi pour les jeunes: les victimes d'intimidation craignent d'être encore plus stigmatisées, ou que la confidentialité soit brisée lorsqu'ils.elles parlent.

Ces constats ne sont qu'un court échantillon de l'ensemble des préoccupations et réflexions exprimées par les adolescent.e.s lors de nos échanges portant sur l'intimidation. Fruit de cette collaboration entre les jeunes et notre organisation, voici une liste des recommandations que nous présentons au ministère de la Famille pour guider la réflexion sur les actions à entreprendre et les interventions à promouvoir dans le cadre du prochain Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation.

Recommandations

1. Valoriser et encourager la demande d'aide chez les jeunes

*Demander de l'aide, c'est épurant.
On craint d'être jugé.e, de paraître faible.
Pourtant, c'est crucial...*
- Comité jeunesse de Tel-jeunes 2023-2024

Malgré les efforts déployés dans les dernières années, les freins à la demande d'aide sont toujours bien présents chez les jeunes. En amont, ces freins prennent plusieurs formes, parmi lesquelles la peur de la stigmatisation ou du jugement, l'impression que la situation est impossible à résoudre, ou encore la méconnaissance des ressources d'aide disponibles.

Les adolescent.e.s sondé.e.s ont aussi fait part de possibles effets négatifs résultant de la demande d'aide, représentant manifestement un frein, mais cette fois, en aval. Parmi ces conséquences, les étudiant.e.s mentionnent la stigmatisation, la crainte d'être considéré comme un.e délateur.trice et la peur que la situation se détériore davantage.

Dans le même ordre d'idées, les jeunes consultés soulignent ne pas bien comprendre les paramètres de la confidentialité lors de la demande d'aide, doutant même que celle-ci soit respectée. Cultiver et enrichir les liens de confiance entre les professionnel.le.s en milieux scolaires et les élèves semble essentiel afin de permettre de rectifier cette perception négative.

Ces effets néfastes perçus par les jeunes représentent un défi structurel notable pour la demande d'aide ainsi que pour l'atteinte d'une santé mentale positive. Corriger ces lacunes et s'assurer du respect de la confidentialité pourrait permettre de rejoindre les jeunes qui ont vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation et qui ont choisi de garder le silence (40% des jeunes).¹ D'ailleurs, encourager la demande d'aide (avec ou sans dénonciation) peut favoriser la réduction des conséquences de l'intimidation et de la cyberintimidation sur la santé mentale positive, comme l'isolement, les comportements extériorisés, le manque d'estime de soi, les difficultés dans les relations interpersonnelles, des symptômes dépressifs ainsi que des idées suicidaires. En tant qu'organisme jeunesse, Tel-jeunes considère également que la demande d'aide est bénéfique, pertinente et nécessaire à une saine santé mentale, tant pour les témoins, les victimes, que les auteur.e.s d'intimidation et de cyberintimidation.

¹ Institut de la statistique du Québec. (2024, janvier). *Intimidation et cyberintimidation au Québec : Faits saillants*. [Intimidation et cyberintimidation au Québec : faits saillants](#)

Tel-jeunes recommande donc de valoriser et d'encourager la demande d'aide chez les jeunes, entre autres, grâce aux actions suivantes :

- promouvoir plus largement les organismes d'aide pour les jeunes;
- éduquer et sensibiliser les élèves sur le rôle que les membres du personnel scolaire (TS, TES, psychoéducateur.trice, psychologue...) jouent en cas d'intimidation;
- encourager les écoles secondaires à inclure dans leurs plans de lutte contre l'intimidation les normes de confidentialité en vigueur lors des interventions en situation d'intimidation
- former le personnel scolaire sur les barrières à la demande d'aide pour les jeunes et sur l'importance de la confidentialité dans le traitement des cas d'intimidation et de violence;
- informer les élèves sur le fonctionnement des normes de confidentialité dans les pratiques professionnelles du personnel scolaire et des professionnel.le.s en relation d'aide (TES, TS, psychologue, infirmière).

2. Instaurer des mesures de protection et d'inclusion des jeunes appartenant aux groupes les plus vulnérables face à l'intimidation

Les données statistiques démontrent clairement que certains groupes de jeunes sont touchés plus fortement par l'intimidation ou la cyberintimidation.² À un moment où l'appartenance aux pairs est cruciale, les adolescent.e.s semblent vivre de l'intimidation principalement en raison de leurs différences. Ainsi, les jeunes issu.e.s de la diversité sexuelle et de genre sont plus à risque de vivre de l'intimidation que les jeunes hétérosexuel.le.s et cisgenres.³ Le climat social dans les écoles secondaires du Québec confirme malheureusement ces données⁴; les adultes et organismes présents dans les milieux scolaires notent une hausse de l'homophobie, de la transphobie et du sexism.⁵ De plus, les jeunes membres des communautés LGBTQ+ rencontré.e.s par le département expertises-innovation de Tel-jeunes, dans les dernières années,

² Institut de la statistique du Québec. (2024, mars). *Intimidation et cyber intimidation : certains groupes de personnes particulièrement touchés*. [Intimidation et cyber intimidation : certains groupes de personnes particulièrement touchés](#)

³ INSPQ. (2019, octobre). *L'intimidation vécue par les jeunes de la diversité sexuelle ou de genre*. [L'intimidation vécue par les jeunes de la diversité sexuelle ou de genre | Institut national de santé publique du Québec](#).

⁴ Ait Kaci Ali, Samira. (2024, février). Des organismes s'inquiètent d'une montée de la violence contre les jeunes LGBTQ+. *Le Devoir*.

⁵ Guyon, Roxanne. (2024, novembre). L'infiltration de la misogynie dans les écoles représente un enjeu social impératif. *Le Devoir*.

nomment se faire insulter à l'école de façon quotidienne, et d'autres ajoutent même faire face à une certaine banalisation de la part de membres du personnel scolaire lorsqu'ils.elles dénoncent ces insultes.

Comme il est démontré que, dans une école, la présence de politiques inclusives et de groupes de soutien est associée à une moins grande victimisation des jeunes LGBTQ+ qui y étudient⁶, il semble fondamental d'avoir dans toutes les écoles secondaires et les organismes de loisirs jeunesse du Québec des mécanismes de sensibilisation et de prévention de l'intimidation spécifiques à ces groupes plus vulnérables.

Tel-jeunes recommande d'instaurer des mesures de protection et d'inclusion des groupes de jeunes les plus vulnérables face à l'intimidation grâce aux actions suivantes:

- valider que toutes les écoles secondaires du Québec se dotent de politiques anti-intimidation qui incluent spécifiquement l'interdiction de l'intimidation basée sur le genre, l'orientation sexuelle et l'expression ou l'identité de genre;
- demander aux écoles secondaires d'élaborer et d'inclure dans leur plan de lutte contre l'intimidation des objectifs, des mesures et des moyens pour prévenir et lutter contre l'intimidation homophobe, transphobe, sexiste ou raciste;
- former et sensibiliser les élèves et le personnel scolaire aux enjeux liés à l'homophobie, à la transphobie, au sexism et au racisme, et ce, à chaque année;
- faciliter et soutenir la création de groupes de soutien pour les jeunes de la diversité sexuelle et de genre dans les écoles secondaires.

3. Traiter l'intimidation chez les jeunes avec le sérieux que cette problématique demande

Une des choses qui a étonné l'équipe de Tel-jeunes lors de ses visites dans les classes est la demande quasi unanime des jeunes de voir l'intimidation traitée avec plus de sérieux. Les élèves espèrent un changement de ton qui reflètera davantage la gravité, le sérieux et l'ampleur de la problématique.

Alors qu'une des voies privilégiées par le gouvernement et les organismes de sensibilisation est l'utilisation de l'humour, les jeunes rencontré.e.s ont presque unanimement mentionné leur mécontentement envers cette stratégie. Pour eux.elles, l'utilisation de l'humour dans ces messages a comme effet de minimiser et

⁶ INSPQ. (2019, octobre). *L'intimidation vécue par les jeunes de la diversité sexuelle ou de genre*. [L'intimidation vécue par les jeunes de la diversité sexuelle ou de genre | Institut national de santé publique du Québec.](https://www.inspq.ca/inspq-en.asp?ref=1411)

d'invalider les situations qu'ils.elles vivent. En effet, les élèves rencontré.e.s nous ont clairement nommé que les campagnes de sensibilisation sur l'intimidation qui utilisent l'humour leur apparaissent comme malaisantes, invalidantes, voire insultantes. Le ton léger ou humoristique ne correspond pas au degré de préoccupation que l'intimidation représente pour eux.elles et à l'impact qu'elle a dans leur vie, tant à l'école que dans leurs autres milieux de vie.

Les jeunes nomment aussi qu'ils.elles aimeraient que la sensibilisation et l'éducation sur l'intimidation et la cyberintimidation soient faites de façon plus récurrente en classe.

C'est pourquoi Tel-jeunes recommande de traiter l'intimidation et la cyberintimidation avec sérieux grâce à ces actions :

- **adapter les campagnes de sensibilisation et de prévention au sujet de l'intimidation et de la cyberintimidation aux besoins des jeunes, entre autres, en évitant d'utiliser un ton humoristique et léger;**
- **former, de façon récurrente et régulière, les élèves du primaire et du secondaire sur l'intimidation et la cyberintimidation, leurs conséquences multiples, et les mesures disciplinaires qui y sont associées.**

4. Sonder, écouter et faire participer les jeunes

Les enjeux d'intimidation et de cyberintimidation sont au cœur des préoccupations des jeunes. Les contacts quotidiens au centre d'intervention et les ateliers en classe ont permis à Tel-jeunes de comprendre toute l'importance que les jeunes accordent à ces problématiques, mais aussi à leur résolution.

Que ce soit comme témoin, victime ou auteur.e, les jeunes proposent de riches et fertiles pistes de solutions pour réduire, voire mettre un terme, aux ravages causés par l'intimidation et la cyberintimidation dans leurs différents milieux de vie. Échanger avec des jeunes a levé le voile sur des différences notables de perception et d'approches concernant les solutions et les moyens qui sont et devraient être mis en place pour prévenir et lutter contre l'intimidation et la cyberintimidation. Cette inéquation entre les stratégies, campagnes et outils de lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation et les méthodes qui seraient jugées plus performantes et optimales par les adolescent.e.s montre toute l'importance de leur implication.

Comme Tel-jeunes le mentionne dans ses services d'aide, les jeunes sont les vrai.e.s expert.e.s de leur vécu, ils.elles sont les mieux placé.e.s pour savoir ce qui se vit à l'école, pour nommer ce qui les préoccupe et également pour proposer des mesures effectives pour régler les problèmes qui les touchent directement. Sonder les adolescent.e.s et leur donner une voix permettrait également de démontrer de la reconnaissance envers les jeunes, de les valoriser et de leur prouver que les adultes qui les entourent ainsi que le gouvernement se préoccupent réellement de l'enjeu de l'intimidation.

Pour Tel-jeunes, il est crucial que les adolescent.e.s soient sondé.e.s, écouté.e.s et considéré.e.s lors de la construction et de la mise en place du prochain Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation.

Tel-jeunes recommande donc de sonder, écouter et faire participer les jeunes à la construction et à la mise en place du prochain Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyber action, entre autres, grâce aux actions suivante :

- **organiser une tournée de consultation, représentative de la diversité des adolescent.e.s, dans les écoles secondaires et les organismes jeunesse de la province sur les problématiques de l'intimidation et de la cyberintimidation;**
- **concevoir et réaliser les campagnes publicitaires de sensibilisation à l'intimidation et à la cyberintimidation avec l'implication active d'un comité consultatif jeunesse.**

Rédaction : Lili Trépanier et Marc-Antoine Poirier

Révision : Aurore Le Bourdon et Myriam Day Asselin

Direction générale : Annie Papageorgiou